

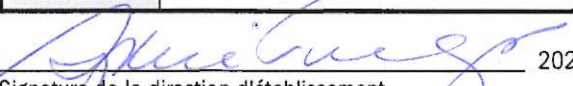
Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

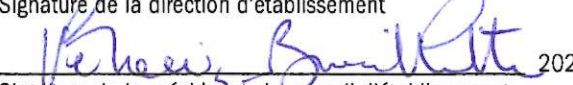
Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'établissement d'enseignement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (LIP, art. 83.1).

Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école (LIP, art. 83.1).

Nom de l'établissement :	École Jean-Leman
Année scolaire :	2025-2026
Date du conseil d'établissement	2026-06-09
Date de distribution du document faisant état des résultats aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes :	Septembre 2026

Constats dégagés	En ce qui concerne l'environnement de l'école, la situation est demeurée stable. Nous observons que le nombre de gestes de violence a diminué. Nous attribuons cette baisse aux moyens de prévention mise en place, notamment le grand nombre d'ateliers de prévention animés par notre équipe de techniciens en éducation spécialisée. Au 1^{er} et au 2^e cycle, les ateliers ont été nombreux et variés. Au 3^e cycle, ce sont les policiers qui ont fait l'animation d'ateliers. De plus, les aménagements préventifs tels que les moments de pauses quotidiens offerts à plusieurs élèves contribuent à notre environnement sain et sécuritaire. La flexibilité de l'équipe d'intervention permet de mettre en place des moyens préventifs variés et centrés sur les besoins des élèves. Également, nous attribuons la baisse du nombre de comportements de violence à la précision de la définition que nous en faisons. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les définitions ministérielles qui mentionnent que pour être considéré comme un geste de violence, ce dernier doit être intentionnel (délibéré, volontaire) et qu'il faut prendre en compte l'âge développemental et le niveau de compétence social et émotionnel (ou conditions diverses de l'élève) qui peuvent altérer le jugement de l'élève. Au cours de cette année, le comité climat scolaire a introduit l'enseignement explicite de 3 comportements. Cet enseignement via un plan de leçon et une capsule vidéo a permis de voir une amélioration notable des comportements positifs enseignés. Le déploiement du plan de lutte s'est fait généralement sans embûche. L'absence de certains membres du personnel a causé des obstacles pour certains suivis et déploiement d'ateliers. Les modalités pour effectuer un signalement sont efficaces. Toutefois, nous remarquons que le terme « intimidation » est fréquemment utilisé par les familles dans des situations de conflits. Il faut régulièrement recadrer l'emploi des termes à utiliser. Le personnel considère avec attention les situations de « perception d'intimidation », même si elles n'en sont pas du point de vue des critères, sans les minimiser.
Priorités	Bien que nous consignions déjà sous diverses formes, nous souhaitons poursuivre notre travail à ce niveau. En 2026-2027, nous souhaitons déployer l'outil de consignation Mosaik SOI pour un usage interne. La priorité de cet outil serait de mieux cibler les élèves pour qui des comportements négatifs mineurs sont répétitifs afin de pouvoir déployer des interventions de palier 2 et ainsi, réduire les effets néfastes de ces comportements mineurs qui demandent des interventions souvent répétées. Une autre priorité sera également de poursuivre l'enseignement explicite des comportements, comme nous l'avons fait cette année. Aussi, bien que des ateliers de préventions soient déployés dans tous les cycles, nous souhaitons accroître et varier l'offre au 3^e cycle. Cette année, nous avons observé que certains conflits étaient répétitifs et nous croyons que davantage d'interventions préventives permettraient de limiter les interventions réactives. Enfin, nous souhaitons poursuivre la valorisation du travail d'équipe, car lorsque des situations de violence ou d'intimidation surviennent, nous travaillons souvent en équipe multidisciplinaire pour les résoudre et cette façon de faire est efficace.

 2026-06-17
Signature de la direction d'établissement

 2026-06-17
Signature de la présidence du conseil d'établissement